

Pourquoi introduire la bio en cantine scolaire ?

L'alimentation servie aux enfants en restauration collective est devenue une préoccupation majeure des parents d'élèves.

Il faut souligner que plus de 3,5 milliards de repas sont servis chaque année dans la restauration collective en France, ce qui représente un montant d'environ 8 milliards d'euros d'achats de produits agricoles. Au regard de ce chiffre on comprendra facilement l'importance du choix dans la décision prise par les responsables de la restauration collective en terme de label de qualité de produits et d'origine des approvisionnements.

De ce fait, comme le précise la FNAB*, lorsqu'on décide d'intégrer des aliments biologiques en restauration scolaire, on soutient une alimentation de qualité :

- **Qui préserve la santé des enfants** : variété et goût authentique respectant la saisonnalité des aliments, produits sans résidus de produits chimiques de synthèse.
- **Qui sauvegarde un environnement menacé** : lutte efficace contre les pollutions de l'eau, de l'air et des sols, respect des paysages.
- **Qui respecte la biodiversité naturelle** : utilisation de variétés et de race abandonnées par le mode productiviste, refus de l'utilisation d'OGM.
- **Qui encourage une agriculture à échelle humaine** : emploi plus important de main d'œuvre sur les exploitations, rapprochement du producteur du consommateur.
- **Qui favorise la solidarité nationale et internationale** : en soutenant un commerce équitable entre producteurs, transformateurs et consommateurs.

Choisir de consommer des produits biologiques est donc un acte citoyen. C'est aussi, choisir de la manière la plus éloquente, le respect de la vie présente et future.

Cette démarche est en plein accord avec l'**Appel de Paris**** lancé par le Pr. Belpomme.

Bernard Dufournet
Délégué régional pour l'ARTAC

*FNAB : Fédération Nationale de l'Agriculture Biologique

** Consultez l'Appel de Paris sur www.artac.info

Comment préparer et cuisiner vos aliments si vous n'avez pas la chance de manger bio

Quelques règles simples pour manger équilibré tout en évitant la consommation de produits nocifs (comme les nitrates, les pesticides et les additifs alimentaires).

Pour les fruits et légumes :

- Choisissez vos fruits et légumes en fonction de la saison ;
- Préférez des produits frais et locaux ;
- Veillez à les éplucher et à les laver avec soin ;
- Cuisez-les à la vapeur ;
- Consommez-les plutôt crus ;



Autres conseils :

- Si vous êtes amateur de bon vin, buvez plutôt du vin rouge en petite quantité. Achetez plutôt du vin « bio », car les vins du commerce non bio contiennent souvent de très grandes quantités de pesticides ;
- Achetez des aliments frais ;
- Evitez les produits longue conservation et les plats préparés ;
- Optez plutôt pour les huiles végétales (olive, colza...) que pour les graisses d'origine animale ;
- Limitez la consommation de sel et de sucre, n'abusez pas de charcuterie, ni de laitages gras ;
- Lisez les étiquettes et vérifiez la date de péremption des produits que vous achetez ;
- Achetez des produits sans additifs alimentaires ;
- N'abusez pas des grillades et utilisez un barbecue vertical plutôt qu'horizontal pour diminuer la carbonisation des graisses.

AGENDA 2010

VENEZ NOUS RETROUVER LORS DES CONFERENCES SUIVANTES :

JUIN

Mercredi 2 : Participation du Pr. Belpomme à la conférence intitulée "Impact of biodiversity loss on human health" à l'occasion de la "Green Week", organisée par la Commission Européenne à l'immeuble Charlemagne 170, rue de la Loi à BRUSSELS à 16h30.

Mardi 8: Conférence organisée par la Fédération de parents d'élèves FCPE dans le cadre de leur "printemps du bio" intitulée "Quel impact notre environnement a-t-il sur notre santé ?", à la salle Plaisance à Barbézieux (16) à 20h30.

Jeudi 11 : Projection-débat organisé par la Biocoop Le Sillon Bio de Savennay et les PEP 44 dans le cadre du Printemps Bio, "Alimentation, environnement et santé", au Cinéma Victoria de Campbon - rue Saint Victor à Campbon(44), à 20h30.

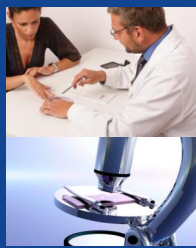
Samedi 12 : Conférence organisée par l'Association Kousmine Française (AKF), « Alimentation, environnement et cancer » à la "Maison de Marsannay" - route des Grands Crus à Marsannay la Côte (banlieue de Dijon) à 20h30.

Dimanche 13 : Conférence organisée par l'Université Populaire de l'Eau et du Développement Durable dans le cadre du "Festival de l'Oh!" « Eau et santé, le zéro pesticides est-il possible ? » au Quai de Choisy (à hauteur du n°54) à Choisy le Roi (94) à 15h.

JUILLET-AOUT

Samedi 3 : Conférence organisée par la ville de Kingersheim à l'occasion du "Festival 6 pieds sur terre", intitulée "Alimentation, pesticides et cancer", à l'espace Tival, 2 place de la réunion à Kingersheim à 18h30.

Les titres, dates et lieux des conférences sont susceptibles de modifications éventuelles indépendantes de notre fait.



L'EDITO

Existe-t-il un vrai régime anti-cancer et si oui quel est-il ?

Par le Pr. Dominique Belpomme,
Président de l'ARTAC

La grande presse s'est récemment préoccupée de savoir s'il existait ou non un régime permettant d'éviter la survenue d'un cancer. Faisant suite au livre de David Servan Schreiber, l'ancien directeur de l'*Institut national du cancer* (l'Inca), David Kayat a créé un trouble dans l'opinion en intitulant son livre « le vrai régime anti-cancer », signifiant par là que seul le régime qu'il préconisait avait un effet « anti-cancer ». Pourtant la publication des résultats de l'*étude européenne EPIC*, la plus importante étude épidémiologique connue à ce jour dans le domaine de la nutrition, dément formellement les affirmations des uns et des autres, en démontrant par les chiffres que manger des fruits et légumes ne protège d'un cancer que de façon marginale.

Ainsi ces résultats s'opposent-ils aux allégations de l'OMS affirmant que manger chaque jour cinq fruits et légumes différents protège du cancer et indirectement confirment les travaux de l'ARTAC, indiquant que ce sont les substances chimiques cancérigènes (pesticides, nitrates, additifs etc.) présentes dans notre alimentation qui sont les véritables agents responsables des cancers. D'où l'intérêt du bio puisque les aliments certifiés bio normalement n'en contiennent pas.

Dans ce nouveau bulletin nous expliquons au plan scientifique ce qu'est la bio, pourquoi elle est en plein essor, et l'intérêt qu'elle a en restauration collective.

C'est dans le domaine des recherches visant à démontrer les propriétés « anti-cancer » du bio que l'ARTAC compte s'investir, mais **à condition que tous ceux qui ont intérêt à ce que la bio se développe fassent l'effort de contribuer au financement de ses recherches.**

Rejoignez l'ARTAC, nos chercheurs ont besoin de vous !

Le combat de l'ARTAC concerne les malades mais aussi les bien-portants, afin qu'ils ne soient pas touchés par la maladie.

Pour maintenir son indépendance scientifique, l'ARTAC n'est financée depuis de nombreuses années que par la société civile. Ce choix éthique a considérablement diminué nos ressources et c'est pourquoi nous avons besoin de vous (voir les déductions d'impôts en page 2).

L'ARTAC a choisi d'investir moins de 2% de son budget dans la communication. Votre don financera donc bien la recherche.



Agriculture et alimentation : La révolution biologique en marche mais à condition d'en respecter l'Éthique (1/2)

La biologie est la science de la vie, étymologiquement le « bio » c'est la vie. L'agriculture et l'alimentation biologiques reposent sur des bases scientifiques. L'ARTAC qui s'est engagée depuis plusieurs années dans des recherches dans les domaines de l'écologie sanitaire et de la santé environnementale, peut donc éclairer le sujet.

Mais ici bien que les données scientifiques abondent, qu'on ne se méprenne pas sur les enjeux sociétaux considérables et les difficultés persistantes à s'opposer au système économique et politico-industriel actuel ! Un système privilégiant une agriculture intensive, industrialisée et polluante et une industrie agroalimentaire incitant à l'excès de consommation et au gaspillage, et non comme cela devrait être, au respect des lois naturelles et humaines grâce à une éthique irréprochable ne tombant pas dans le piège d'une marchandisation aveugle. Alors que l'une et l'autre ces deux activités sont basées sur la chimie pure et dure et non sur la biologie, la première étant irrespectueuse de l'environnement et la seconde de l'homme et de sa santé. Or un jour viendra où il nous faudra bien payer la facture agricole et sanitaire. Car, comme l'observe l'agrobiologiste Claude Bourguignon, les sols sont de véritables organismes vivants : la biologie et non la chimie en induit la fertilité, puisque la fabrication de l'humus dépend de la présence de bactéries, champignons, vers de terre et insectes qui s'y trouvent.

Or les pesticides détruisent la vie des sols, et donc les stérilisent. Et cela de façon très prolongée, pendant plusieurs siècles et même parfois de façon quasi irréversible, étant donné que la très grande majorité des pesticides sont des **polluants organiques persistants** dont l'action dans les sols est rémanente.



Le Maire M. Poutu et le Pr. Belpomme à la conférence organisée à Doué la Fontaine sous l'impulsion de M. Guy Renier, par l'interprofession bio des Pays de Loire.

(suite p 3)



La vie de l'association

La direction de l'ARTAC évolue !



M. Antoine Jankovic qui a été dès l'origine au côté du Pr. Belpomme l'un des pionniers de l'ARTAC puis le Secrétaire Général de l'association a été nommé vice-président d'honneur du Conseil d'administration. Nous le remercions chaleureusement pour son infaillible soutien et dévouement.

M. Georges Bernard qui nous a rejoint il y a plusieurs années, le remplace au poste de Secrétaire Général et nous lui souhaitons la bienvenue.

Le Conseil d'administration a nommé Sabrina Aït-Aoudia Déléguée générale en remplacement de Marie-Laure Sangharé qui a quitté l'ARTAC.

Compte rendu du Conseil d'administration du 27 mars

Ce conseil d'administration a principalement porté sur la communication de l'ARTAC. Tous les administrateurs présents ont constaté le déficit de communication et reconnu la nécessité de réorganiser le réseau de délégués régionaux et de bénévoles. De nombreuses idées ont été émises et seront discutées lors de la prochaine assemblée générale.

Le trésorier M. Jean Salomon a présenté les comptes de l'ARTAC. Le budget est équilibré et les sujets de recherche nombreux.

L'ARTAC a deux projets européens en cours

D'une part, un partenariat avec la *Société Internationale des Docteurs pour l'Environnement* (ISDE) qui doit déboucher sur une représentation de l'ISDE France par l'ARTAC.

D'autre part, nous avons lancé le processus de création d'un **Bureau européen de recherche sur les causes environnementales du cancer** à Genève. Ce bureau aura pour mission la réalisation de protocoles de recherche à l'échelon européen dans le cadre d'une *Fondation Reconnue d'Utilité Publique*. Nous travaillons sur ce projet avec notre déléguée à Bruxelles, Mme Campagnac-Boulin, ISDE-Italie et avons établi des liens avec l'Université de Genève.

Congrès mondial sur le cancer en Chine

L'Union internationale contre le cancer (UICC) qui organise le congrès mondial sur le cancer qui aura lieu en Chine du 18 au 21 août 2010 a sollicité le Pr. Belpomme pour sélectionner des communications qui y seront présentées.

Venez nombreux à la prochaine AG

L'Assemblée Générale des adhérents de l'ARTAC aura lieu le vendredi 18 juin à 10h à la Maison Paroissiale (salle 1) au 13 Place Etienne Pernet dans le 15ème arrondissement de Paris. Au centre des préoccupations sera le renforcement de l'action de terrain des délégués régionaux afin d'informer le grand public et d'augmenter le nombre d'adhérents et de donateurs. Si vous n'êtes pas à jour de votre cotisation un règlement sur place est possible.

Déductions d'impôt

La **réduction d'impôt est de 66% du montant** d'un don pour les personnes qui ne relèvent pas de *l'impôt sur la fortune* (ISF).

Pour ceux d'entre vous qui y êtes soumis, la législation fiscale 2009-2010 prévoit que vous pouvez **imputer sur le montant de votre ISF 75% du montant d'un don** à un organisme de recherche d'intérêt général tel que l'ARTAC et ce dans la limite de 50 000 euros.

- Ainsi un don de 200 € ne coûtera que 68 € à une personne soumise à l'impôt sur le revenu
- Un don de 1000 € ne coûtera que 250 € à une personne soumise à l'ISF

Ils nous ont quittés...

L'équipe de l'ARTAC présente ses sincères condoléances aux familles de **Pierre Jourdan, Bernard Andrés, Claude Martin et Aimée Daviet**, membres donatrices de l'ARTAC. Nos pensées les accompagnent dans leur douleur. Nous tenons à les remercier pour les collectes versées au bénéfice de l'ARTAC.



Les nouveautés sur le site internet de l'ARTAC

Notre site internet va faire peau neuve afin d'être amélioré mais vous pouvez toujours le consulter.

Merci à Pierre Emmanuel Drouart qui permet gracieusement l'hébergement du site internet.

Conférences du Pr. Belpomme

Si vous désirez inviter le Pr. Belpomme à donner une conférence, veuillez joindre Mme Fatou Diop à l'ARTAC ou consulter l'onglet « conférences », rubrique « modalités d'organisation des conférences » sur notre site internet.

Appel à bénévolat

Si vous désirez rejoindre l'ARTAC en tant que délégué régional ou bénévole consultez le guide disponible dans l'onglet « ARTAC » de notre site internet et rejoignez notre réseau.

Les recherches de l'ARTAC



La révolution biologique en marche (2/2)

(suite de la p 1)

C'est ce que nous avons pu observer aux Antilles françaises, les îles étant beaucoup plus vulnérables à la pollution chimique que les territoires continentaux, en raison de la rareté des terres arables et de l'eau douce, et comme l'ARTAC l'a suggéré, de la moindre résilience des processus naturels de détoxification.

D'où le combat que nous menons sans merci, au nom du **Serment d'Hippocrate**, l'affaire de la pollution des eaux et des sols en Martinique et en Guadeloupe par de très nombreux pesticides dont la Chlordécone et celle de son retentissement sanitaire n'en étant qu'à leurs débuts.

La bio en chiffres 2008 par rapport à 2007

- 13 298 exploitations agricoles, soit 2,6% des exploitations agricoles françaises, dont 1830 nouvelles exploitations, soit +11%
- 584 000 hectares, soit +4.8% dont 81 565 hectares en conversion, soit +36,4% !
- Au total, 2,12% des Superficies Agricoles Utiles (SAU)
- 2/3 des exploitations se trouvent par ordre des surfaces cultivées : Midi-Pyrénées et Pays de Loire, puis Rhône-Alpes, PACA et Languedoc-Roussillon avant la Bretagne et la Bourgogne
- 69% des français déclarent privilégier le bio
- 44% mangent au moins un produit bio chaque mois
- La progression du marché du bio est de +25%

En effet, qui pourrait douter un seul instant que ce type de pollution ne puisse nuire à la santé et en particulier à celle des enfants ? Depuis Hippocrate tous les médecins savent que notre alimentation et donc notre santé sont tributaires de la qualité de nos aliments, en d'autres termes tout autant de la qualité des pratiques agricoles que de celle concernant l'élevage. Pourtant à l'encontre de cette observation de bon sens multiséculaire, le discours politico-économique ambiant voudrait accréditer l'idéologie selon laquelle nous pourrions vivre en bonne santé dans un environnement malsain, autrement dit artificiellement pollué, qu'il s'agisse de pesticides ou d'OGMs. Là encore tous les biologistes et spécialistes des sciences naturelles savent que cela n'est pas possible, et un nombre croissant de consommateurs en ont tout autant l'intuition, car tout organisme vivant et d'autant plus qu'il est complexe, est consubstantiel de son environnement naturel.

D'où le **boom actuel concernant la «bio»** tant au plan agricole qu'alimentaire, à l'origine duquel on doit rendre hommage à plusieurs précurseurs dont en particulier Claude Aubert et à certaines régions pionnières dont celle d'Anney. **Les avantages du bio sont en effet multiples.** Au plan agricole : la conservation de la fertilité des sols et de la biodiversité animale et végétale, la préservation de la qualité de l'eau, les économies d'énergie, une contribution moindre à l'effet de serre, bref le respect de la nature à tous les niveaux.

Cependant la bio est attaquée aujourd'hui de toute part. D'où l'intérêt de l'expérience scientifique de l'ARTAC dans ce domaine.

Recherches en cours...

Deux colloques sur les maladies environnementales

Les maladies chroniques multisystémiques telles le syndrome d'intolérance aux champs électromagnétiques (SICEM), que nous avons décrit, la sensibilité chimique multiple (MCS), le syndrome de fatigue chronique et la fibromyalgie ont fait l'objet de deux colloques auxquels a assisté Carine Houssay, chargée de projet scientifique à l'ARTAC : l'un organisé par le *Réseau Environnement Santé* (RES) a eu lieu le 21 avril à Paris et l'autre les 24 et 25 avril à Würzburg (Allemagne), à l'initiative de l'*Académie européenne de médecine environnementale* (EUROPAEM). Au cours de ce colloque, le député et membre du Conseil de l'Europe, **Jean Huss** - qui a décidé de rejoindre l'ARTAC afin d'y apporter sa contribution - a insisté sur la perte d'indépendance scientifique des instances européennes, en raison de la pression des lobbies industriels. Il a expliqué son intention de dénoncer cette perte d'indépendance et de créer un réseau européen de chercheurs indépendants.



Jean Huss au côté de Carine Houssay à Würzburg en Allemagne

Les liens entre cancer et environnement en voie de reconnaissance internationale

Dans sa dernière newsletter (N° 31), l'ARTAC a fait le bilan de ses travaux et de ceux réalisés à l'étranger. Il est clair que de nombreuses équipes de chercheurs partout dans le monde font aujourd'hui état de la même analyse que celle de l'ARTAC concernant l'origine environnementale des cancers. C'est d'ailleurs un tel message environnementaliste que reprend **le rapport présenté au président Obama en avril dernier par le groupe de chercheurs américains qui a été désigné pour amplifier la lutte contre le cancer***.

La newsletter de l'ARTAC a été envoyée à plus de 1700 journalistes en France, 7000 abonnés et à de nombreux correspondants étrangers. Elle est consultable en français et en anglais sur le site internet de l'ARTAC.

* "Reducing Environmental Cancer Risk, What We Can Do Now", 2008-2009 Annual Report, President's Cancer Panel, US Department of Health and Human Services, National Cancer Institute.

Etude Interphone

L'étude européenne « interphone »* visant à mettre en évidence un lien épidémiologique entre l'utilisation du portable et le risque de tumeur cérébrale s'est soldée par un échec. **Il existe en effet un risque plus élevé de tumeur cérébrale en cas d'utilisation intensive du portable mais les résultats n'ont pas été jugés suffisamment significatifs.** Une autre étude, « Moby-kids », axée sur les enfants et sujets jeunes est en cours mais les résultats ne seront disponibles au mieux qu'en 2020 !

*The Interphone Study Group, "Brain tumour risk in relation to mobile telephone use: results of the Interphone international case-control study", Int. J. Epidemiol., May 2010; doi:10.1093/ije/dyq079